ID: 063-216303388-20241219-DCM2024_05_65-DE

SAINT-ELOY LES-MINES

Mairie de Saint-Eloy-les-Mines Conseil municipal du 19 décembre 2024 Délibérations

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

=-=-=-=-=-=-=

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 décembre à 18h00, le conseil municipal de Saint-Eloy-les-Mines s'est réuni en présentiel en Mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le 12 décembre 2024.

Étaient présents :

M. PALERMO Anthony - M. BEAUSOLEIL Marc - M^{me} DUBOISSET Jacqueline - M. LOUIS-FERANDON Jean-Jacques - M^{me} GIDEL Gwladys - M. GRAND Bernard - M. KRAMARZ Patrice - M^{me} PERRONIN Maryse - M^{me} HILLERE Maryvonne - M. JEROME Christian - M^{me} SIMONET Catherine - M^{me} CHEVILLARD Marlène - M^{me} LOURDIN Marie-Christine - M^{me} ROBIN Nathalie - M. LASSAUZET Bruno - M^{me} JEAN Pascale - M. BOILOT Cédric - M. JOUHET Christian - M^{me} MERCIER Monique

Étaient absents – excusés :

M. PEYNOT Alexandre (procuration donnée à M. JEROME Christian) - M^{me} SAINTIGNY Julie (procuration donnée à M^{me} DUBOISSET Jacqueline) M. JAY Clément (procuration donnée à M^{me} MERCIER Monique) - M. AUZEL Jonathan (procuration donnée à M. JOUHET Christian)

Étaient absents :

M. RAVET Serge - M. PERESSE Sébastien - M^{me} ROCHE Valérie - M^{me} POUMEROL Caroline

M^{me} PERRONIN Maryse a été élue secrétaire de séance.

DCM 2024-05-65 : MARCHÉ DE SERVICE D'ASSURANCE AUTO, PROTECTION JURIDIQUE ET FONCTIONNELLE

Il est rappelé que le contrat d'assurance concernant les risques Auto, Protection Juridique, Protection Fonctionnelle arrivant à terme le 31 décembre 2024, une procédure adaptée ouverte a été engagée en vue d'assurer son renouvellement.



Mairie de Saint-Eloy-les-Mines Conseil municipal du 19 décembre 2024 Délibérations Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 20/12/2024



ID: 063-216303388-20241219-DCM2024_05_65-DE

L'appel d'offre est composé de 3 lots :

• Lot 1: Flotte auto

• Lot 2 : Protection Juridique de la collectivité

• Lot 3 : Protection juridique et fonctionnelle des agents et des élus

Après avoir rappelé que le contrat était conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2025 ;

Après avoir rendu compte du déroulement d'une telle procédure et après avis unanime de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 17 décembre 2024, suite à l'analyse des offres effectuées par le cabinet « MG AUDIT ASSUR » il est proposé au conseil municipal de retenir l'offre indiquée ci-après :

Lot 1: Flotte auto
 INFRUCTUEUX - Relance en gré à gré

• Lot 2 : Protection Juridique de la collectivité

2C Courtage/CFDP

Offre de base : 922,08 € PSE Protection Juridique Maîtrise d'Ouvrage : 276,62 € TOTAL : 1198,70 €

 Lot 3 : Protection juridique et fonctionnelle des agents et des élus GROUPAMA RHONES ALPES AUVERGNE

PF agents : 802,05 ∈ PF élus : 309,36 ∈ TOTAL : 1111,41 ∈

Envoyé en préfecture le 20/12/2024 Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 20/12/2024



ID: 063-216303388-20241219-DCM2024_05_65-DE

Mairie de Saint-Eloy-les-Mines Conseil municipal du 19 décembre 2024 Délibérations

Suite à l'avis unanime de la CAO, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'attribuer les lots du marché assurances :
 - Lot 2 : Protection Juridique de la collectivité
 2C Courtage/CFDP sur la base de l'offre détaillée ci-dessus
 - Lot 3 : Protection juridique et fonctionnelle des agents et des élus
 GROUPAMA RHONES ALPES AUVERGNE sur la base de l'offre détaillée ci-dessus
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution des présentes décisions et notamment signer les marchés correspondants.
- D'acter l'infructuosité concernant le Lot 1 (Flotte auto) et autoriser la relance de cette consultation en gré à gré.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifié conforme

Le Maire,

Anthony Palermo

Extrait du registre des délibération / DCM 2024-05-65